

Comptes 2024



- 1) Préambule
- 2) Charges et revenus de fonctionnement
- 3) Investissements
- 4) Aperçu du compte annuel
- 5) Comptes du bilan
- 6) Indicateurs
- 7) Conclusions

3 juin 2025

Commune de St-Gingolph

CONVOCATION

L'Assemblée primaire est convoquée le

**Lundi 23 juin 2025 à 19h30,
à la salle polyvalente.**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Mot du Président
2. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
3. Présentation et approbation des comptes 2024
4. Nomination instance révision 2025-2028
5. Divers

Le PV de la dernière assemblée et les comptes sont disponibles jusqu'à la date de l'Assemblée au bureau communal, où chaque citoyen peut venir les consulter et demander des explications, aux heures régulières d'ouverture.

Les comptes sont également disponibles sur le site internet communal

Comptes 2024

1. Préambule

Mesdames, Messieurs, Chères Citoyennes, Chers Citoyens,

Conformément à l'art. 7 al. 1 de la loi sur les Communes du 5 février 2004, nous avons l'honneur de soumettre à votre examen et à votre approbation les comptes de l'exercice 2024 tels que soumis à l'organe de contrôle, Nofival SA, et entérinés par l'Exécutif communal le 2 juin 2025

Remarques préliminaires

Cette brochure est publiée afin d'expliquer la situation financière de la commune, et les principales évolutions par rapport à l'exercice précédent. Ainsi, seuls les éléments qui visent ce but sont présentés ici. L'intégralité des comptes 2024 est consultable au guichet communal et un résumé y est présenté sur le site communal. Les éléments principaux, ainsi que ceux qui doivent formellement être validés par l'Assemblée primaire seront également présentés lors de la séance du 23 juin 2025.

La présentation des comptes respecte les dispositions de la Loi sur les communes (LCo) du 5 février 2004 et de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes (OGFCo) du 24.02.2021.

Résumé

La situation des comptes au 31 décembre 2024 est meilleure que ne laissait présager le budget. Ce dernier prévoyait un exercice déficitaire à hauteur de Fr. 228'697.00 alors que les comptes se soldent par un excédent de charges de Fr.86'472.72.

Lors de la première ébauche, les comptes 2024 présentaient un bénéfice de l'ordre de Fr.763'527.28. Ce qui ne correspond pas vraiment à la capacité financière actuelle de notre commune, sachant que presque aucun investissement n'a été effectué en 2024. Compte tenu des différents manquements constatés lors des exercices précédents, et afin de prévoir au mieux la remise à jour de la comptabilité du ménage communal, le Conseil dans sa séance du lundi 2 juin 2025, a décidé de suivre les directives de l'organe de contrôle, à savoir augmenter la provision pour pertes sur créances de Fr.700'000.00 pour la passer à Fr.1'100'000.00, soit le 50% des créances ouvertes de + de 90 jours à ce jour. Ensuite, la création d'une provision sur engagement courants de Fr.150'000.00, pour compenser des factures mal comptabilisées, notamment des notes de crédit avec le Canton. Cette réserve pourra être dissoute à l'avenir afin de palier à d'éventuels exercices déficitaires et figure dans la fortune de la Commune.

En effet, le Conseil municipal est conscient que la fiscalité communale est peu attractive, malgré le premier effort réalisé pour l'exercice 2023 et maintenu pour 2024 et 2025, avec une augmentation de l'indexation des revenus imposables à 133%, contre 130% auparavant, ce qui a eu pour conséquence la diminution de l'impôt payé par le citoyen, à revenu égal.

Le Conseil est d'avis que d'éventuelles baisses du taux seront tributaires de l'acceptation des nouveaux règlements liés aux eaux usées et à la consommation de l'eau potable. Dans ce contexte, la création de cette réserve de politique budgétaire prend tout son sens.

2. Charges et revenus de fonctionnement

Compte de résultats selon les tâches	Compte 2023		Budget 2024		Compte 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	699'283.16	171'949.40	700'020.00	148'426.00	915'658.36	139'940.70
1 Ordre et sécurité publics, défense	449'472.08	52'146.00	479'954.00	60'560.00	412'000.75	58'008.15
2 Formation	890'945.22	21'820.00	962'105.00	19'400.00	971'866.77	9'697.42
3 Culture, sports et loisirs, église	212'231.07	-	256'490.00	3'400.00	229'528.54	1'810.00
4 Santé	187'508.75	-	276'200.00	-	231'196.01	-
5 Prévoyance sociale	471'599.71	39'657.40	479'470.00	34'700.00	437'190.97	167'227.95
6 Trafic et télécommunications	917'735.85	239'518.16	571'230.00	78'500.00	780'778.70	141'457.80
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1'012'906.49	815'511.39	1'052'860.00	872'340.00	986'865.01	784'403.50
8 Economie publique	26'149.10	-	25'940.00	18'930.00	124'193.50	112'542.15
9 Finances et impôts	371'656.90	4'122'033.65	126'350.00	3'465'666.00	1'091'047.82	4'678'766.04
Total des charges et des revenus	5'239'488.33	5'462'636.00	4'930'619.00	4'701'922.00	6'180'326.43	6'093'853.71
Excédent de charges		-		228'697.00		86'472.72
Excédent de revenus	223'147.67		-		-	

Compte de résultats selon les natures	Compte 2023		Budget 2024		Compte 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	1'311'921.65		1'155'834.00		1'155'055.49	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'564'806.44		1'514'125.00		2'461'871.46	
33 Amortissements du patrimoine administratif	398'603.24		369'400.00		402'643.77	
34 Charges financières	43'477.10		70'010.00		72'410.10	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-		-		43'500.62	
36 Charges de transferts	1'710'409.90		1'775'280.00		1'959'574.99	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Charges extraordinaires	125'000.00		-		-	
39 Imputations internes	85'270.00		45'970.00		85'270.00	
40 Revenus fiscaux		3'910'381.12		3'208'000.00		4'446'956.89
41 Patentes et concessions		52'495.30		50'000.00		45'633.45
42 Taxes		815'397.62		671'200.00		855'342.78
43 Revenus divers		-		-		-
44 Revenus financiers		263'716.14		289'282.00		219'779.67
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		172'649.70		222'590.00		145'066.47
46 Revenus de transferts		162'726.12		214'880.00		295'804.45
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Revenus extraordinaires		-		-		-
49 Imputations internes		85'270.00		45'970.00		85'270.00
Total des charges et des revenus	5'239'488.33	5'462'636.00	4'930'619.00	4'701'922.00	6'180'326.43	6'093'853.71
Excédent de charges		-		228'697.00		86'472.72
Excédent de revenus	223'147.67		-		-	

Charges et revenus

L'année 2024 a vu une augmentation significative d'un peu plus de Fr. 1'213'100.00 des impôts sur les personnes physiques, principalement due à une provision trop prudente sur les recettes fiscales dans les comptes 2022, qui s'est répercutée en 2023.

Au niveau des charges, l'augmentation du poste « Trafic et télécommunications » est due à une importante charge du Canton concernant la participation à l'entretien des routes cantonales (Fr. 209'548.00). Toutefois cette charge est quasiment compensée par une augmentation des revenus de l'ordre de Fr.62'957.80. Les factures d'honoraires de Port-Valais, liée à la collaboration mise en place au niveau des services techniques, se monte à Fr. 144'700.00. Ce montant est toutefois contrebalancé par la diminution des salaires payés directement par St-Gingolph, par notre propre facturation à la commune de Port-Valais (Fr.67'985.00), ainsi que par des recettes liées à des coûts refacturés qui ne l'étaient pas jusqu'alors, notamment dans le domaine des constructions. Cette situation devrait être largement revu à la baisse en 2025. L'objectif premier de cette collaboration n'est toutefois pas de nature financière, mais de bénéficier de compétences supplémentaires dans la gestion de plus en plus complexe d'un territoire communal de 1'440 ha, mais d'un millier d'âmes seulement.

Compte tenu de ce qui précède, le compte de fonctionnement 2024 de la commune de St-Gingolph boucle sur un excédent de charges de Fr.86'472.72.

Comptes autofinancés

Le déficit global pour les trois comptes à autofinancer atteint Fr. 145'066.47 : Fr. 107'823.97 pour l'eau potable, Fr. 37'242.50 pour l'eau usée et une augmentation positive pour les déchets suite à l'adaptation des taxes. Selon la législation en vigueur, ces déficits sont activés au bilan, car ils ne peuvent pas être financés par l'impôt. Cela améliore donc le résultat présenté, mais en créant une dette à rembourser par les taxes au cours des années à venir. Le total de ces activations est désormais de Fr.597'677.28, que la Commune devra rembourser lors de ces 6 prochaines années au maximum. Fr.356'248.73 pour l'eau potable, Fr.97'023.01 pour les eaux usées et Fr.144'405.54 pour les déchets.

3. Tableau des investissements réalisés

Compte des investissements selon les tâches	Compte 2023		Budget 2024		Compte 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	-	-	-	-	-	-
1 Ordre et sécurité publics, défense	-	-	-	-	-	-
2 Formation	26'435.65	-	50'000.00	-	56'299.75	-
3 Culture, sports et loisirs, église	-	-	-	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6 Trafic et télécommunications	26'929.70	-	97'000.00	-	18'331.50	-
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	147'834.34	133'551.75	650'000.00	30'000.00	501'110.49	154'362.50
8 Economie publique	-	-	-	-	-	-
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	201'199.69	133'551.75	797'000.00	30'000.00	575'741.74	154'362.50
Excédent de dépenses		67'647.94		767'000.00		421'379.24
Excédent de recettes						

Investissements

Pour rappel, les investissements de moins de Fr. 25'000.00 sont désormais comptabilisés directement au compte de résultat.

4. Aperçu du compte annuel

Aperçu du compte annuel		Compte 2023		Budget 2024		Compte 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Compte de résultats							
Total des charges (amortissements inclus)	5'239'488.33		4'930'619.00		6'180'326.43		
Total des revenus		5'462'636.00		4'701'922.00		6'093'853.71	
Excédent de revenus	223'147.67		-		-		
Excédent de charges		-		228'697.00		86'472.72	
Total	5'462'636.00	5'462'636.00	4'930'619.00	4'930'619.00	6'180'326.43	6'180'326.43	
Compte des investissements							
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Total des dépenses reportées au bilan	201'199.69		797'000.00		575'741.74		
Total des recettes reportées au bilan		133'551.75		30'000.00		154'362.50	
Investissements nets 3)	67'647.94			767'000.00		421'379.24	
Total	201'199.69	201'199.69	797'000.00	797'000.00	575'741.74	575'741.74	
Financement							
Report des investissements nets	67'647.94		767'000.00		421'379.24		
Report des amortissements planifiés du patrimoine administratif		475'632.94		391'540.00		424'779.23	
Report attributions aux fonds et financements spéciaux		-		-		43'500.62	
Report prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	172'649.70		222'590.00		145'066.47		
Report réévaluation prêts du PA		-		-		-	
Report réévaluation des participations du PA		-		-		-	
Report attributions au capital propre		125'000.00		-		-	
Report réévaluation du PA	-		-		-		
Report prélèvements sur le capital propre	-		-		-		
Excédent de revenus du compte de résultats		223'147.67		-		-	
Excédent de charges du compte de résultats		-		228'697.00		86'472.72	
Excédent de financement	583'482.97			-		-	
Insuffisance de financement		-		826'747.00		184'638.58	
Total	823'780.61	823'780.61	1'218'287.00	1'218'287.00	652'918.43	652'918.43	
Modification du capital							
Report de l'excédent de financement		583'482.97		-		-	
Report de l'insuffisance de financement	-		826'747.00		184'638.58		
Report des dépenses d'investissement au bilan		201'199.69		797'000.00		575'741.74	
Report des recettes d'investissement au bilan	133'551.75		30'000.00		154'362.50		
Report des amortissements planifiés du patrimoine administratif	475'632.94		391'540.00		424'779.23		
Report réévaluation prêts du PA	-		-		-		
Report réévaluation des participations du PA	-		-		-		
Report attributions aux fonds et financements spéciaux capitaux tiers	-		-		-		
Report réévaluation du PA	-		-		-		
Report prélèvements sur les fonds et financements spéciaux capitaux tiers	-		-		-		
Augmentation du capital propre	175'497.97						
Diminution du capital propre		-		451'287.00		188'038.57	
Total	784'682.66	784'682.66	1'248'287.00	1'248'287.00	763'780.31	763'780.31	

Compte annuel

Compte tenu de l'excédent de charge de Fr. 86'472.72, de Fr.421'379.24 d'investissements nets, de Fr. 424'779.23 d'amortissements comptables, de Fr. 145'066.47 de déficit sur les comptes autofinancés, l'insuffisance de financement pour la commune en 2024 est de Fr.184'638.58. En outre, la diminution du capital propre de la commune s'est élevée à Fr. 188'038.57 entre le 1er janvier 2024 et le 31 décembre 2024. Comparativement aux comptes 2023, la situation s'est donc péjorée.

Les services autofinancés devront également rapidement être ramenés à l'équilibre, par l'adoption de nouveaux règlements permettant l'encaissement de taxes suffisantes et/ou par la mise en place de mesures de diminution des coûts.

5. Comptes du Bilan

Aperçu du bilan		Etat 31.12.2023	Etat 31.12.2024
1	Actif	9'981'192.68	10'758'843.16
	Patrimoine financier	5'541'675.69	6'322'726.16
100	Disponibilités et placements à court terme	729'372.29	773'967.30
101	Créances	3'187'143.97	4'125'666.70
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	647'732.60	418'385.33
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-
107	Placements financiers	19'801.00	19'801.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	957'625.83	984'905.83
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
	Patrimoine administratif	4'439'516.99	4'436'117.00
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	4'113'913.00	4'086'113.00
142	Immobilisations incorporelles	65'703.99	72'904.00
144	Prêts	-	-
145	Participation capital social	80'000.00	80'000.00
146	Subventions d'investissement	179'900.00	197'100.00
2	Passif	9'981'192.68	10'758'843.16
	Capitaux de tiers	6'193'060.59	7'158'749.64
200	Engagements courants	539'334.19	269'106.71
201	Engagements financiers à court terme	-	-
204	Passifs de régularisation	355'478.34	741'394.87
205	Provisions à court terme	-	-
206	Engagements financiers à long terme	4'400'000.00	4'400'000.00
208	Provisions à long terme	400'000.00	1'250'000.00
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	498'248.06	498'248.06
	Capital propre	3'788'132.09	3'600'093.52
29	Capital propre	3'788'132.09	3'600'093.52

Bilan

Globalement, le patrimoine financier de la commune est en légère baisse, et les disponibilités plus élevées. Aucun remboursement des dettes à long terme n'a été effectué. Malgré cela, l'endettement global de la commune reste stable. La provision à long terme comptabilisée correspond à une provision pour débiteur douteux, dont la réévaluation devra être faite lors de chaque exercice.

6. Indicateurs

		2023	2024	Moyenne
1. Taux d'endettement net (I1)				
Dette nette I	CHF	651'384.90	836'023.48	743'704.19
Revenus fiscaux	40 CHF	3'910'381.12	4'446'956.89	4'178'669.01
		16.66%	18.80%	17.80%

Valeurs indicatives

< 100%	bon
100% - 150%	suffisant
> 150%	mauvais

L'endettement de la Commune reste faible par rapport à ses revenus, à un niveau considéré comme bon selon les indicateurs du canton du Valais. Les projets d'envergure à venir dans un futur plus ou moins proche, notamment la réfection du réseau d'eau et de la participation aux travaux du canton sur la route cantonale, feront toutefois appel à des financements externes importants. Cette situation semble donc relativement provisoire.

		2023	2024	Moyenne
7. Dette nette 1 par habitant (I7)				
Dette nette I	CHF	651'384.90	836'023.48	743'704.19
Population résidante permanente		988	1'049	1'019
		659	797	730

Valeurs indicatives

< 0 CHF	patrimoine net
0 – 1'000 CHF	endettement faible
1'001 – 2'500 CHF	endettement moyen
2'501 – 5'000 CHF	endettement important
> 5'000 CHF	endettement très important

Au cours du dernier exercice, la dette nette par habitant est considérée comme faible. A nouveau, les investissements futurs d'une certaine importance nécessiteront un financement externe et impliqueront donc une modification de ce ratio.

		2023	2024	Moyenne
8. Taux d'autofinancement (I8)				
Autofinancement	CHF	651'130.91	236'740.66	443'935.79
Revenus courants	CHF	5'377'366.00	6'008'583.71	5'692'974.86
		12.11%	3.94%	7.80%

Valeurs indicatives

> 20%	bon
10% – 20%	moyen
< 10%	mauvais

Pour rappel, l'autofinancement est le montant disponible en cours d'année pour financer les investissements, sans puiser dans les réserves de la commune, ni faire appel à de l'endettement supplémentaire. Ainsi, nous constatons une progression de celui-ci à un niveau qui reste bon. Il s'agira ainsi de pérenniser cette situation.

Conclusions

L'exercice 2024 boucle donc sur un résultat négatif, tant en terme de résultat que de la fortune. Le Conseil municipal est constamment à la recherche d'améliorations, mais cela confirme, une fois de plus, que des modifications de règlements sont absolument nécessaires afin d'équilibrer ces comptes.

Au niveau des investissements, la planification présentée dans le budget n'a pas pu être respectée, tandis que nous rappellerons que les dépenses de moins de Fr. 25'000.00 sont comptabilisées directement en charge, et que cette mesure impacte à la baisse le compte d'investissements, contre une hausse du compte de fonctionnement.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil Communal vous recommande d'approuver les comptes 2024 tels qu'entérinés en séance du 2 juin 2025.

En vous remerciant de la confiance que vous nous témoignez et dans l'attente du plaisir de vous rencontrer lors de notre prochaine assemblée primaire, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, Chères Citoyennes, Chers Citoyens, nos cordiales salutations.

Au nom du Conseil municipal
Gérald Derivaz : Président

CONVOCAATION

L'assemblée primaire est convoquée à la salle polyvalente, le

LUNDI 23 JUIN 2025 A 19.30 HEURES

L'ordre du jour de cette assemblée primaire est le suivant :

1. Mot de bienvenue
2. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
3. Comptes 2024 de la Municipalité
 - a. Présentation
 - b. Rapport de l'organe de révision
 - c. Approbation des comptes
4. Nomination de l'instance de révision
5. Divers

Le procès-verbal de l'assemblée primaire du 17 février 2025 ainsi que les comptes 2024 peuvent être consultés au bureau communal pendant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

Les comptes 2024 sont également disponibles sur le site internet communal :

<http://www.st-gingolph.ch/administration/finance>